

REVUE
TECHNIQUE
Automobile

ASSURANCES

&

TECHNIQUES

DE

L'EXPERTISE AUTOMOBILE

Bimestrielle - Prix : 25 F

N° 16 Mai-Juin 1969

“ AUTO-EXPERTISE ”

des berlines tous types

CITROËN DYANE

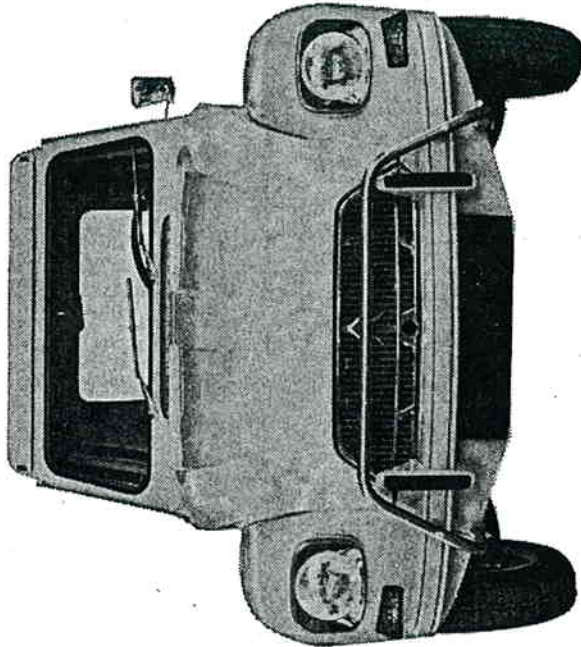
seule survenance des lésions de peu de gravité qu'elle subit à la suite de l'accident. C'est cette survenance chez une femme déjà antérieurement prédisposée aux dépressions nerveuses et ayant déjà été traitée pour cela qui a été la cause du suicide, car il résulte du rapport d'expertise visé ci-dessus et corroboré par les autres documents médicaux que, sans l'accident, cet état pathologique ancien, n'aurait pas eu l'occasion de renaitre ou du moins pas de façon aussi dramatique. L'accident a donc bien été la cause directe déterminante du suicide.

« Mais, de même qu'au cas de concours de la faute de la victime avec la faute de l'auteur de l'accident dans la réalisation du préjudice, il y a lieu à partage de responsabilité, de même la jurisprudence depuis 1951 admet que lorsque la faute de la victime concourt avec un événement naturel, il doit en être de même. Les prédispositions de la victime peuvent être assimilées à un tel cas et il serait particulièrement inéquitable de faire supporter à l'auteur d'un accident sans gravité la totalité des conséquences exceptionnellement graves qui en ont découlé, en raison des prédispositions de la victime.

« Il serait non moins inéquitable de l'exonérer de toute responsabilité en raison de l'existence de ces mêmes prédispositions. La Cour estime donc devoir dire que, en l'espèce, le suicide de la dame Baud doit être dit imputable pour 60 % à ces prédispositions antérieures et pour 40 % à l'accident causé par le sieur Artus.

« Les premiers juges ont fixé le préjudice matériel et moral, résultant pour le sieur Baud de la disparition de sa femme à la somme de 35 000 F et à celle de 25 000 F pour l'enfant. Compte tenu de l'âge de la victime, 35 ans, et de sa profession de cultivatrice, il appa-

protection TUBUL POUR CITROEN DYANE

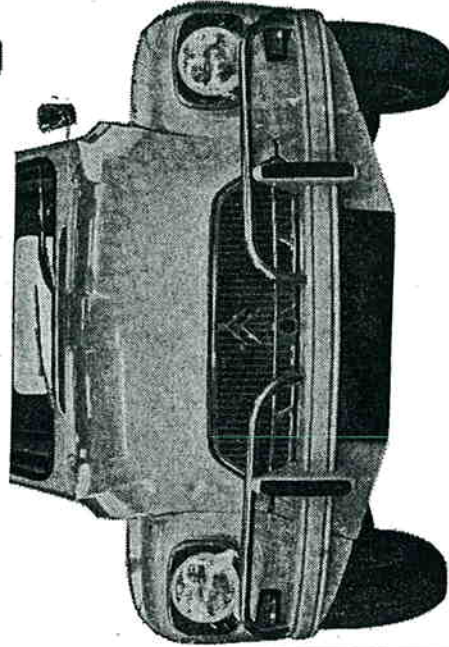


DEUX PARE-CHOCS POUR L'AVANT

PROTEGE CALANDRE Ref 4208 :
91,13 (HT 73,82)

ARCEAUX Ref 4210 :
87,94 (HT 71,24)

CES DEUX PARE-CHOCS
SONT EN ACIER INOXYDABLE



POUR L'ARRIERE

ARCEAUX ACIER INOXYDABLE
REF. 9201 : 65,70 (HT 53,22)

PARE-CHOCS COMPLET - ZINOX -
REF. 4303 : 101,72 (HT 82,40)
(Revêtement zingué)

OTAC

14, rue Lucien Jéannin

92 - LA GARENNE-COLOMBES

Tél. : 242-43-10 + - 782-76-63



COIRAT PUB.

TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE DE REPARATION CITROEN DYANE

**Origine CITROEN - établis en accord avec la
Commission Technique de la Chambre Syndicale
Nationale des Experts en Automobile de France
la Chambre Syndicale Nationale
du Commerce et de la Réparation Automobile
et la Fédération Française de la Carrosserie**

ASSURANCES **TECHNIQUES** **L'EXPERTISE AUTOMOBILE**

Le barème des temps de réparation concernant la Citroën Dyane qui figure dans ce numéro à la rubrique « zones de chocs » est d'origine Citroën. Il a été établi par le Constructeur en accord avec la Commission Technique de la Chambre Syndicale Nationale des Experts en Automobile de France, la Chambre Syndicale Nationale du Commerce et de la Réparation Automobile, et la Fédération Française de la Carrosserie.

La coordination entre les libellés d'opérations et la détermination des temps dans l'esprit de la « zone de chocs » a été assurée par les Services Techniques de ASSURANCES ET TECHNIQUES DE L'EXPERTISE AUTOMOBILE.

Les temps sont exprimés en heures et centièmes d'heure et arrondis au quart d'heure.

Ils constituent des maxima de temps facturables à ne pas dépasser.

Ils sont valables pour des réparations effectuées dans les règles de l'art, restituant le véhicule dans l'état où il se trouvait avant l'acte dommageable.

Le Réparateur Maître d'Œuvre est le seul responsable de la qualité du travail effectué dans les temps donnés.

A la date d'édition, quelques opérations de réparation sont citées sans indication de temps : ces temps actuellement en cours de contrôle seront communiqués ultérieurement.

D'autre part, aux temps de peinture de ce barème, il convient d'ajouter le prix des produits de peinture et de fournitures diverses, évalué par élément à peindre. Un tableau de ces prix forfaitaires (main-d'œuvre plus fournitures diverses) par élément est fourni en page T. 53.

2^e SOMMAIRE

II. — TECHNIQUES

	Pages		Pages
— TEMPS DE MAIN-D'ŒUVRE CITROEN DYANE 4 ET 6	T. 1	4 Choc 3/4 arrière et arrière, 2 ^e degré	T. 30
— Sommaire	T. 2	5 Choc de l'intérieur	T. 32
— DOCUMENTATION POUR AUTO-EXPERTISE DES CITROEN DYANE	T. 3	— Accessoires hors-série	T. 34
— Emplacement des numéros du Constructeur	T. 4	— Ensemble caisse	T. 35
— Cotes de soubassement	T. 5	— Boîtes de vitesses (1 ^{re} partie : AYA-AYA 3)	T. 36
— Caractéristiques du 1 ^{er} modèle CITROEN DYANE	T. 6	— Boîtes de vitesses (2 ^e partie : AYA 2-AYB)	T. 38
— IDENTIFICATION DES VEHICULES	T. 7	— Equipement des moteurs (1 ^{re} partie : AYA-AYA 3)	T. 40
— AUTO-EXPERTISE PAR ZONES DE CHOCS - Localisation des chocs	T. 9	— Equipement des moteurs (2 ^e partie : AYA 2-AYB)	T. 42
1 Choc de face, 1 ^{er} degré	T. 10	— Opérations d'entretien courant sur moteur (1 ^{re} partie AYA-AYA 3)	T. 44
1 Choc de face, 2 ^e degré (1 ^{re} partie)	T. 12	— Opérations d'entretien courant sur moteur (2 ^e partie AYA 2-AYB)	T. 46
1 Choc de face, 2 ^e degré (2 ^e partie)	T. 14	— Ensembles moteurs	T. 48
2 Choc 3/4 avant, 2 ^e degré (1 ^{re} partie)	T. 16	— EVALUATION DE DIVERSES REPARATIONS COURANTES POUR REPRISE D'UN VEHICULE	T. 50
2 Choc 3/4 avant, 2 ^e degré (2 ^e partie)	T. 18	— PRIX FORFAITAIRES DE PEINTURE	T. 53
3 Choc latéral et tonneau, 1 ^{er} degré	T. 20	— A.T.E.A. propose.....	T. 54
3 Choc latéral et tonneau, 2 ^e degré (1 ^{re} partie)	T. 22	— Le point de vue du spécialiste	T. 56
3 Choc latéral et tonneau, 2 ^e degré (2 ^e partie)	T. 24	— MODE D'EMPLOI	T. 57
3 Choc latéral et tonneau, 2 ^e degré (Intérieur)	T. 26	— Comment interpréter le libellé des temps de réparation	
4 Choc 3/4 arrière et arrière, 1 ^{er} degré	T. 28		